

Accord de «pacification» en Bolivie

l'Opinion <https://www.lopinion.fr/edition/international/accord-pacification-en-bolivie-204051>

25 Novembre 2019 à 07h24

La présidente bolivienne par intérim s'est entendue avec les leaders de la contestation dimanche 24 novembre pour pacifier les rues après des semaines de troubles



Les troubles en Bolivie ont fait au moins 30 morts

© Natacha Pisarenko/AP/SIPA

L'accord de "pacification" signé dimanche prévoit le retrait de l'armée des zones des manifestations et la suspension d'une loi donnant aux soldats un large pouvoir discrétionnaire pour le recours à la force.

En échange des concessions obtenues auprès de [Jeanine Añez](#), qui s'est auto-proclamée présidente par intérim après le départ d'Evo Morales mi-novembre, la dizaine de représentants ayant pris part aux discussions organisées au palais présidentiel ont accepté d'ordonner à leurs partisans (groupes indigènes, agriculteurs, syndicats) de mettre fin aux manifestations.

Morales exclu. Cet accord en douze points intervient alors que les deux Chambres du Congrès ont adopté samedi à l'unanimité un projet de loi visant à annuler le scrutin présidentiel du 20 octobre dernier, ouvrant la voie à de nouvelles élections sans la participation d'Evo Morales, exilé au [Mexique](#).

Au moins 30 personnes ont péri depuis le début de la contestation le mois dernier à l'issue de l'élection. La plupart d'entre elles sont mortes dans des affrontements depuis la démission du dirigeant socialiste le 10 novembre.

L'accord conclu dimanche prévoit que des officiers de l'armée vont rester stationnés près des entreprises publiques stratégiques pour prévenir tout acte de vandalisme. Il engage aussi le gouvernement à protéger les chefs de file de la contestation et les parlementaires et à dédommager les familles des victimes.

(Avec Reuters)